

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Déminéralisation et végétalisation de la cour primaire Toulouse Lautrec - Demande de subvention au Fonds Vert

N° : VA_DEC2024_280
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
Dans le cadre de sa politique de rénovation en profondeur de la Ville et de ses quartiers, la Ville de Villeneuve d'Ascq envisage le projet de déminéralisation et de végétalisation de la cour de l'école primaire Toulouse Lautrec dans le quartier prioritaire du Triolo.

Les objectifs du projet:

- La déminéralisation des surfaces imperméables;
- L'amélioration du cadre de vie des enfants et des enseignants par la réduction du phénomène d'îlot de chaleur;
- Favoriser l'infiltration des eaux pluviales et réduire les risques de ruissellement;
- Créer des espaces d'apaisement ludiques et pédagogiques

Le coût estimatif est de 242 255,50 € HT (290 706,610 € TTC).

Le calendrier prévisionnel de ces travaux est fixé de juillet à août 2024, puis durant les congés scolaires d'octobre 2024.

décisions

De solliciter, au taux maximum, le concours de l'Etat dans le cadre du Fonds vert.

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 2 mai 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-203022-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 10 mai 2024